

Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

De : Médias <media@tpsgc-pwgsc.gc.ca>
Envoyé le : 22 octobre 2020 16:53
À : Roy, Cecely (SPAC/PSPC); fitz-morris, James (SPAC/PSPC)
Cc : Elizabeth Lindsay; Me'Shel Gulliver Bélanger; Bryan Blom; Jean-François Létourneau; Médias
Objet : RE : Mise à jour de la réponse aux médias / questions CM... TR : QUESTION : Pour l'approbation du CM : Réponse média / Niveau 1 - COVID-19 - Suivi : unités de santé mobiles / Agence QMI

À titre informatif — Le journaliste a effectué un suivi et aimerait recevoir la réponse d'ici demain.

Merci

Michèle LaRose
Conseillère principale, Relations avec les médias I Senior Advisor, Media Relations
Services publics et Approvisionnement Canada I Public Services and Procurement Canada
Cell. : 613-415-6302

De : Médias
Envoyé le : 21 octobre 2020 16:35
À : Cecely Roy; James Fitzmorris
Cc : Elizabeth Lindsay; Me'Shel Gulliver Bélanger; Bryan Blom; Jean-François Létourneau; Médias
Objet : TR : Mise à jour de la réponse aux médias / questions CM... TR : QUESTION : Pour l'approbation du CM : Réponse média / Niveau 1 - COVID-19 - Suivi : unités de santé mobiles / Agence QMI

Bonjour James et Cecely,

Le programme a fourni des renseignements contextuels en réponse à votre demande de précisions sur les paiements effectués. Le contenu a été approuvé par le SMA du programme.

Les paiements effectués depuis la dernière réponse ont trait à de nombreuses choses, dont les suivantes, de façon générale :

1. il s'agit essentiellement du coût d'achat d'équipement médical et de produits consommables livrés à l'entrepôt; les entrepreneurs demandent le paiement de ces articles au moment de leur livraison (p. ex. les respirateurs sont livrés en lots, car il est difficile de s'en procurer). Les livraisons d'équipement et de produits consommables commandés il y a des semaines se poursuivront;
2. le Canada paie les frais d'entreposage des produits consommables et d'autres articles, y compris les frais de location d'entrepôt, la gestion des entrepôts contenant les articles entreposés, les frais de sécurité et l'entretien de l'équipement entreposé (p. ex. chargement des batteries);
3. les entrepreneurs doivent créer des bureaux de gestion de projet afin de gérer les différents articles et de répondre aux demandes du Canada;
4. la mise à l'essai de la conception des unités de réduction des risques et la modification de celles-ci se poursuivent.

Merci.

Jeremy

De : fitz-morris, James (SPAC/PSPC) [<mailto:james.fitz-morris@canada.ca>]

Envoyé le : 16 octobre 2020 12:21

À : Médias [media@tpsgc-pwgsc.gc.ca]

Cc : Elizabeth Lindsay [Elizabeth.Lindsay@tpsgc-pwgsc.gc.ca]; James Stott [James.Stott@tpsgc-pwgsc.gc.ca]; Jean-François Létourneau [Jean-Francois.Letourneau@tpsgc-pwgsc.gc.ca]; Me'Shel Gulliver Bélanger [MeShel.GulliverBelanger@tpsgc-pwgsc.gc.ca]; Rachel Lagacé [Rachel.Lagace@tpsgc-pwgsc.gc.ca]; Renee Harden [Renee.Harden@tpsgc-pwgsc.gc.ca]; Sara Lacasse [Sara.Lacasse@tpsgc-pwgsc.gc.ca]; Vivianne Soubhie [Vivianne.Soubhie@tpsgc-pwgsc.gc.ca]

Objet : RE : Pour l'approbation du CM : Réponse média / Niveau 1 - COVID-19 - Suivi : unités de santé mobiles / Agence QMI

Pouvons-nous obtenir des précisions sur l'objet des paiements effectués depuis la dernière mise à jour?

Les produits livrables mentionnés ont-ils été livrés?

Merci,

James

De : Médias [<mailto:media@tpsgc-pwgsc.gc.ca>]

Envoyé le : 16 octobre 2020 11:24

À : fitz-morris, James (SPAC/PSPC) [james.fitz-morris@canada.ca]

Cc : Elizabeth Lindsay [Elizabeth.Lindsay@tpsgc-pwgsc.gc.ca]; James Stott [James.Stott@tpsgc-pwgsc.gc.ca]; Jean-François Létourneau [Jean-Francois.Letourneau@tpsgc-pwgsc.gc.ca]; Médias [media@tpsgc-pwgsc.gc.ca]; Me'Shel Gulliver Bélanger [MeShel.GulliverBelanger@tpsgc-pwgsc.gc.ca]; Rachel Lagacé [Rachel.Lagace@tpsgc-pwgsc.gc.ca]; Renee Harden [Renee.Harden@tpsgc-pwgsc.gc.ca]; Sara Lacasse [Sara.Lacasse@tpsgc-pwgsc.gc.ca]; Vivianne Soubhie [Vivianne.Soubhie@tpsgc-pwgsc.gc.ca]

Objet : Pour l'approbation du CM : Réponse média / Niveau 1 - COVID-19 - Suivi : unités de santé mobiles / Agence QMI

Bonjour James,

Pour l'approbation du CM, s'il vous plaît. **Traduction en cours.** Nouvelle info.

Merci,

Marc

+++

Réponse média

Agence QMI

Bergeron, Émilie (Agence QMI)

Date de réception de l'appel : 13 octobre 2020 à 17:00

Échéance : 16 octobre 2020 à 16:00 (renégociée et FERME)

Niveau 1 - COVID-19 - Suivi : unités de santé mobiles

CONTEXTE : La journaliste a des questions de suivi concernant les unités de santé mobiles conçues par SNC-Lavalin PAE et Weatherhaven Global Resources pour lutter contre la pandémie de COVID-19.

Elle a reçu deux réponses de la part de SPAC sur ce même sujet et a récemment publié : <https://www.journaldemontreal.com/2020/09/11/des-millions-pour-des-hopitaux-mobiles-qui-nont-pas-encore-servi-1>.

QUESTIONS / RÉPONSES :

Q1. Quelles provinces ont démontré de l'intérêt à avoir recours à des unités de santé mobiles? Lesquelles ont fait une demande formelle auprès du gouvernement du Canada?

R1. Aucune province ni aucun territoire n'a présenté de demande officielle jusqu'à maintenant, car ces unités ont été commandées en prévision d'un éventuel besoin du gouvernement du Canada dans une vaste gamme de situations.

Q2. Combien d'unités ont été commandées à ce jour? La dernière fois qu'on s'est parlé, vous nous aviez parlé de 2 unités. Sur le maximum de 10 unités, combien ont été commandées?

R2. Nous avons commandé seulement deux unités jusqu'à maintenant.

Q3. La dernière fois qu'on s'est parlé, vous nous avez dit que le gouvernement du Canada avait versé 19 867 005,03 \$ à SNC PAE et 12 211 119,95 \$ à Weatherhaven. Quels sont les chiffres à jour?

R3. Le gouvernement du Canada a désormais versé 26 173 758,44 \$ à SNC-Lavalin PAE et 22 438 150,51 \$ à Weatherhaven.

Pour situer le contexte, ces paiements ont trait à des produits consommables, comme l'achat d'équipement médical (y compris pour les unités de soins intensifs) – 100 lits d'hôpital par unité santé mobile (USM), respirateurs, etc., et l'achat de produits consommables médicaux pour 10 jours (EPI, fournitures médicales, papeterie) pour 5 USM pour SNC-Lavalin & PAE et pour 2 USM pour Weatherhaven.

+++++

Réponse acheminée à QMI le 9 sept. 2020 :

Q1. Si je comprends bien votre réponse, cela veut dire qu'à ce jour, aucune unité mobile n'a été construite ou est en cours de construction?

R1. Notre travail se poursuit afin de nous assurer que le Canada est prêt à faire face à toute éventualité en cette période de pandémie. L'accès à une capacité supplémentaire pour appuyer le système de santé par l'intermédiaire des unités de soins mobiles (USM) fait partie de nos plans globaux de préparation à la pandémie. Le travail de planification et de conception des USM doit être effectué avant qu'elles ne soient prêtes à être adaptées et déployées dans les provinces et territoires. Ce travail est en cours, en collaboration avec les provinces et les territoires. Services publics et Approvisionnement Canada a commandé deux USM afin d'être prêt au cas où une USM serait nécessaire de manière urgente.

Q2. Combien d'unités exactement ont été construites? Si aucune unité n'a été construite, quelle est la date anticipée pour qu'une première unité soit livrée?

R2. Deux unités ont été commandées en prévision d'un besoin, il n'y a donc pas de date de livraison fixe pour le moment. Le gouvernement du Canada continue de travailler en étroite collaboration avec les provinces et les territoires pour les aider à évaluer et à répondre à leurs besoins en matière de soins de santé et à s'y préparer. Cela comprend le processus de planification et de conception des USM. Cela nous permet de nous assurer que nous sommes prêts à répondre à leur demande.

Q3. Est-ce que le Canada a payé 150 M\$ à ce jour à SNC-Lavalin, ou une partie de ce montant? Est-ce que le Canada a payé 150 M\$ à ce jour à Weatherhaven Global Resources Ltd, ou une partie de ce montant? Combien exactement a été versé à ce jour aux entreprises?

R3. Le Canada a payé les deux entrepreneurs pour les travaux réalisés dans le cadre des autorisations de tâches pour s'assurer que les unités seront prêtes à être déployées au besoin pour protéger la santé et la vie des Canadiens. Jusqu'à présent, le Canada a payé un total de 19 867 005,03 \$ à SNC et 12 211 119,95 \$ à Weatherhaven pour l'obtention d'équipement médical et de fournitures médicales, les services de gestion de projet, l'entreposage et la conception des USM, afin de nous assurer que le Canada est prêt à faire face à toute éventualité.

Q4. Quelles sont les administrations concernées ou, en d'autres mots, qui détermine le nombre de lits et les équipements médicaux requis?

R4. La conception est suffisamment flexible pour prendre en charge différentes configurations. On déterminera la configuration précise souhaitée avec l'organisme de santé local de la province ou du territoire qui demande l'unité. La conception a été élaborée en consultation avec les provinces et les territoires ainsi qu'avec le ministère de la Défense nationale qui a une grande expérience dans ce domaine.

+++++

Réponse acheminée à QMI le 17 août 2020 :

En réponse à vos questions, ces contrats fédéraux pour les unités sanitaires mobiles ont été attribués le 9 avril 2020, pour une durée de 6 mois. Chaque contrat comprend deux options de 6 mois, mais aucune option n'a été exercée. Il s'agit de contrats avec autorisation de tâches, ce qui signifie que le Canada paie seulement ce qu'il demande à l'entrepreneur de faire ou de fournir.

Les unités sanitaires mobiles sont conçues avec la flexibilité nécessaire pour répondre aux besoins de capacité supplémentaire en matière de soins de santé de l'administration particulière où elles seront déployées. Le nombre de lits et d'autres équipements médicaux est déterminé par la taille et les spécifications requises par l'administration concernée.

Les ententes administratives indiquent les modalités que le fournisseur doit respecter afin de maintenir son statut et de pouvoir faire affaire avec le gouvernement du Canada. Ces modalités peuvent comprendre des mesures correctives, des programmes de conformité et des rapports réguliers sur les progrès et la conformité. Selon son entente administrative, SNC-Lavalin a retenu les services d'un tiers indépendant, reconnu par SPAC, pour faire le suivi de la conformité aux modalités de l'entente, à ses frais.

En plus des rapports réguliers, le tiers indépendant évalue la conformité aux modalités de l'entente administrative et en rend compte régulièrement.